Réunion du 19 juin 2012

Commune d'Hyères-les-palmiers

CHARTE DE COOPERATION POUR FACILITER L'ACCES AUX MARCHES PUBLICS DES PME-TPE A HYERES

Préambule

Une initiative de la Commune d'Hyères-les-Palmiers …

intéresser davantage les opérateurs économiques aux marchés publics hyérois, qui représentent un important potentiel de travail notamment en période de crise économique.

… liée à un constat regrettable:

- ➢ Absence ou Rejet des marchés publics pour les PME et les TPE face à la complexité des démarches administratives et leur manque de moyens et de temps pour les gérer
- ➢ Perte de temps et économique après l'attribution, en cas de non production de ces documents par l'attributaire provisoire
- ➢ Problème récurrent d'archivage compte tenu de la durée de conservation des offres (5 ans) et gaspillage de papier
- ➢ Contestation des entreprises face à leur sentiment d'injustice de perdre un marché pour de la « paperasse », nécessitant de nombreux envois en application des avis de la CADA et risque de référé bloquant le projet communal

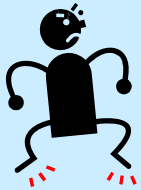

Quelques repères sur le potentiel de la commune d'Hyères-les-Palmiers

➔ **Hyères, ville touristique : 56 447 habitants**

➔ **Un vaste territoire continental et ses îles d'Or : 13 000 hectares**

➔ **Des compétences importantes et variées propres à la commune ou déléguées**

➔ **Un budget 2012 : 118 711 676 euros (fonctionnement - investissement) et un volume achats en 2011 : 14 953 890 euros en investissements et 24 119 937 euros en fonctionnement**

Des paramètres générateurs de besoins qui correspondent aux différentes formes de marchés publics (travaux, fournitures, services, maîtrise d'œuvre, Techniques de l'information et de communication) avec de nombreux contrats attribués chaque année!

De la multiplication des sources d'informations classiques pour accroître la concurrence et éviter le rejet des entreprises candidates…

- **Les actions classiques pérennisées : la multiplication des sources d'informations**

- ➢ **vivier actif du fichier fournisseurs** via les offres de services spontanés, mis à jour également après chaque consultation à disposition des services gestionnaires
- ➢ **Le rapport annuel** synthétisant, outre les marchés notifiés, l'ensemble des contrats en cours d'exécution
- ➢ **Une aide adaptée et personnalisée** à la découverte des marchés publics sur RDV ou aux heures d'ouverture de la cellule accueil des entreprises (8h30-12h00-13h-16h30)
- ➢ **Le kiosque des formulaires centralisé** (cellule accueil des entreprises-intranet-profil acheteur):
- ❍ Mise à disposition gratuite et centralisée de tous les documents réclamés au titre du code des marchés publics, avec une mise à jour à chaque réforme régulière
- ❍ Plaquette explicative et pratique du rôle et du fonctionnement de la direction de la commande publique et des marchés publics
- ❍ Guide des Elus pour les associer à cette démarche dès le début du mandat par le biais d'une meilleure connaissance des marchés publics
- ❍ Une aide adaptée et personnalisée à la découverte des marchés publics sur RDV ou aux heures d'ouverture de la cellule accueil des entreprises (8h30-12h00-13h-16h30)

- **L'utilisation accrue d'outils rénovés destinés à aider les entreprises à accéder aux marchés publics**
- ➢ **La systématisation de l'allotissement** et expérimentation des marchés à bons de commande multi-attributaires, ou encore les accords -cadre pour faire travailler un maximum de PME et TPE
- ➢ **L'ouverture progressive aux variantes** afin de bénéficier davantage des innovations dans des domaines à évolution rapide, et pour aider les entreprises nouvelles
- ➢ **Le développement des clauses sociales et environnementales incitatives** mais non coercitives pour une participation de tous au développement durable

- **Les autres mesures d'aide**
- ➢ **Publication de toutes les publicités sur le profil acheteur dès 15 000 euros HT et envoi des publicités dès leur parution aux différentes fédérations professionnelles** concernées et aux entreprises identifiées dans le fichier fournisseur ou la fiche de renseignements du marché
- ➢ **Récupération quasi-systématique de toutes les entreprises** dont le dossier est jugé incomplet, pour avoir un maximum de concurrence et de choix, y compris pour les soumissions électroniques
- ➢ **Un espace internet gratuit dédié à l'entreprise :** diffusion systématique du guide sur la dématérialisation avec le DCE, réponses test possibles sur la plate forme et contacter un numéro dédié.
- ➢ **Motivation spontanée et systématique de tous les courriers** pour permettre aux entreprises non retenues d'éviter dans le futur les rejets d'ordre formel et leur permettre d'améliorer leurs propositions commerciales
- ➢ **Convocation systématique aux CAO des organismes de contrôle** dans un souci de transparence et pour appréhender toutes les difficultés des entreprises (comptable, concurrence)
- ➢ **Triple appel lors de l'envoi du courrier de demande des documents à l'attributaire provisoire** (le jour de l'envoi, à mi-parcours et le dernier jour du délai limite) pour éviter les oublis ou les pertes du marché

…à la création du passeport Hyèrois

- **Cette démarche globale volontariste** va se concrétiser notamment par l'ouverture d'un dossier intitulé passeport avec trois volets destinés à aider les entreprises à soumissionner :

- - **le premier volet sera constitué des pièces relatives à la capacité** technique, financière et professionnelle et pourra être utilisé à terme pour toutes les procédures, comme l'autorise désormais la circulaire du 14/02/2012 ;

- - **le second volet est relatif aux attestations fiscales et sociales** exigées aux attributaires de marchés publics,

- - **le dernier volet sera destiné au suivi qualité des relations contractuelles**, en tenant compte aussi désormais des démarches volontaires en matière de chantier vert.

A titre d'expérience-pilote, le projet de la mise en place du passeport hyérois destiné à faciliter l'accès aux marchés publics est depuis le mois de juin mis en œuvre dans les zones d'activités économiques Saint Martin et ZAE Palyvestre, caractérisés par une grande diversité et un nombre important de PME et de TPE. En outre, ces ZAE disposent d'associations d'entreprises susceptibles de servir de relais à cette démarche.

Cependant, dans un souci d'égalité, le passeport sera généralisé dès le mois de juillet à toutes les entreprises qui souhaitent entamer ce processus, à Hyères ou ailleurs (information sur le site internet de la commune et dans les règlements de la consultation).

… qui passe aussi par une volonté de partenariat large

- ➢ **La rencontre Elus-entreprises- fédérations** des différentes catégories professionnelles pour diffuser un mode d'emploi d'accès facile aux marchés publics du 03/11/2011
- ➢ **L'association des fédérations des entreprises candidates et des organismes de contrôle de la situation fiscale et sociale** pour la mise en place de passerelles d'information/vérification dans le respect de la règlementation
- ➢ **L'Ordre des Architectes** : bilan des marchés de maîtrise d'œuvre (fiche synthétique et table-ronde)
- ➢ **L'envoi de courriers d'alerte bi-annuel aux entreprises identifiées** (offres spontanées, titulaires) :
- ✪ Pour la constitution d'un dossier administratif (régime fiscal et social à jour, pouvoir de signature)
- ✪ Pour la constitution d'un dossier de références mutualisé (capacité financière, professionnelle et technique) avec une adaptation des clauses du règlement de la consultation à partir de juillet 2012
- ➢ La constitution d'une bibliothèque papier et dématérialisée classée par ordre alphabétique et par entreprise pour une recherche simplifiée dans la perspective de la mutualisation du dossier de présentation des entreprises (en développement)
- ➢ **Le tutorat :** la possibilité de développer des stages « commande publique » pour se familiariser avec le CMP (en projet)
- ➢ **participation annuelle aux rencontres en préfecture** au comité de suivi de la commande publique

La conclusion de la charte

- Délibération du Conseil Municipal du 26 avril 2012
- transmission aux différents représentants du projet de charte en mai-juin
- La signature de la charte

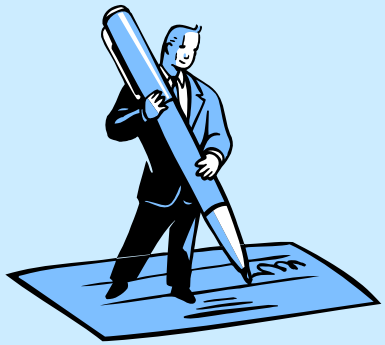

Liste des participants présents:

Cf annexe 1-l bis